

GROUPE

28

FONGICIDE

**CONTENU NET:
1 LITRE**

PREVICUR N^(MC)

Fongicide en solution aqueuse

Pour la suppression du pourridié pythien dans les tomates de serre, les concombres de serre, les aubergines de serre et les piments de serre, les piments de serre et le pourridié pythien dans la production de plantes ornementales extérieures et en serre. Pour la répression du mildiou dans les concombres de serre.

COMMERCIAL



**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 26288
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

PRINCIPE ACTIF: chlorhydrate de propamocarbe ... 722 g/L

Distribué par:
Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8
Canada

Product Information: 1-800-331-2867
www.ca.envu.com

Registrant: Bayer CropScience Inc.

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro d'intervention d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

MISES EN GARDE: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Corrosif. Sensibilisant cutané potentiel. Cause des lésions aux yeux. Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée. Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements. Éviter le contact avec la peau. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca

Vêtements et équipement protecteurs: Durant TOUTES les activités, les travailleurs doivent porter un pantalon long, des chemises à manches longues et des bottes. Durant le mélange, le chargement, l'application et le nettoyage de la solution de pulvérisation et pendant la manipulation du sol fraîchement traité, les travailleurs doivent ÉGALEMENT porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Le personnel médical doit appeler le numéro d'intervention d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour). Avis au médecin: Les lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac. Traiter selon les symptômes

Mises en garde environnementales: Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieu estuarien. Ne pas permettre l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.

Afin de réduire le lessivage des endroits traités aux habitats aquatiques évitez d'appliquer dans des endroits avec une pente accentuée, un sol compacté ou argileux. Ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination d'endroits aquatiques résultant d'un lessivage peut être réduit en formant une barrière de végétation entre l'endroit traité et la limite du plan d'eau.

NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Entreposage: Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux par suite d'entreposage ou d'élimination. ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C. Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires. Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci. Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage. En cas d'incendie, de fuite ou de contenants endommagés, composer sans frais le 1-800-667-5959.

Élimination du contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PREVICUR N est une marque de commerce en instance de dépôt

CONTENU NET:
1 LITRE

PREVICUR N (MC)

Fongicide en solution aqueuse

Pour la suppression du pourridié pythien dans les tomates de serre, les concombres de serre, les aubergines de serre et les piments de serre, et le pourridié pythien dans la production de plantes ornementales extérieures et en serre. Pour la répression du mildiou dans les concombres de serre.

COMMERCIAL



**DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 26288
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

PRINCIPE ACTIF: chlorhydrate de propamocarbe ... 722 g/L

Distribué par:
Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8
Canada

Product Information: 1-800-331-2867
www.ca.envu.com

Registrant: Bayer CropScience Inc.

En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro d'intervention d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

Fongicide PREVICUR N

Table des matières :

Numéro de section :

| | | |
|---|---|----|
| RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX LE PRODUIT | | 1 |
| SÉCURITÉ ET MANUTENTION | Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs | 2 |
| | Premiers soins et renseignements toxicologiques | 3 |
| | Précautions et renseignements sur l'environnement | 4 |
| | Entreposage | 5 |
| | Élimination | 6 |
| MODE D'EMPLOI | Culture, maladie, dose d'emploi, périodes d'application, usages limités | 7 |
| | Gestion de la résistance | 8 |
| | Précautions pour l'application et délais d'attente | 9 |
| | Instructions de mélange | 10 |
| | Avis | 11 |

Pour plus de renseignements, communiquer avec :

Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8
Canada

Telephone: 1-800-331-2867

www.ca.envu.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Section 1: Le produit

- Pour application dans les serres sur les tomates, les concombres, les aubergines et les piments et les plantes ornementales, utiliser le Fongicide PREVICUR® N en rotation avec d'autres fongicides homologués, si disponibles, durant la propagation des végétaux et la production en serre.
- FONGICIDE PREVICUR® N est un fongicide dont l'activité protectrice et systémique limitée permet la suppression de *Pythium spp* dans le sol. Dans un sol humide, le produit est absorbé par les racines et diffusé aux parties aériennes de la plante, protégeant ainsi les racines, les bulbes, les plantules et les boutures d'une infection pathogène.
- FONGICIDE PREVICUR® N réprime le mildiou dans les concombres de serre quand appliquer comme traitement foliaire.

SÉCURITÉ ET MANUTENTION

Section 2: Mises en garde, vêtements et équipement protecteurs

MISES EN GARDE:

- **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**
- **DANGEREUX POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES**
- Corrosif.
- Sensibilisant cutané potentiel.
- Cause des lésions aux yeux.
- Nocif en cas d'ingestion ou d'absorption cutanée.
- Ne pas permettre le contact avec les yeux ou les vêtements.
- Éviter le contact avec la peau.
- Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
- Se laver à fond avec de l'eau et du savon après l'emploi et avant de manger, de boire ou de fumer.
- Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever les vêtements contaminés, laver la peau avec de l'eau et du savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'opérateur séparément des autres vêtements.
- Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Vêtements et équipement protecteurs :

- Durant TOUTES les activités, les travailleurs doivent porter un pantalon long, des chemises à manches longues et des bottes.
- Durant le mélange, le chargement, l'**application** et le nettoyage de la solution de pulvérisation et pendant la manipulation du sol fraîchement traité, les travailleurs doivent ÉGALEMENT porter des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes de protection ou un écran facial.

Section 3: Premiers soins et renseignements toxicologiques

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Le personnel médical doit appeler le numéro d'intervention d'urgence 1-800-334-7577 (24 heures par jour).

Avis au médecin: Les lésions potentielles aux muqueuses peuvent contre-indiquer le recours au lavage d'estomac. Traiter selon les symptômes

Section 4: Mises en Garde Environnementales

- Ce produit est toxique pour les poissons, les invertébrés aquatiques et les organismes marins et de milieu estuarien. Ne pas permettre l'effluent ou les eaux de ruissellement provenant des serres qui contiennent ce produit de pénétrer dans des lacs, des cours d'eau, des étangs ou d'autres plans d'eau.
- Afin de réduire le lessivage des endroits traités aux habitats aquatiques évitez d'appliquer dans des endroits avec une pente accentuée, un sol compacté ou argileux. Ne pas appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination d'endroits aquatiques résultant d'un lessivage peut être réduit en formant une barrière de végétation entre l'endroit traité et la limite du plan d'eau.
- NE PAS contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Section 5: Entreposage

- Ne pas contaminer l'eau, la nourriture pour humains ou pour animaux par suite d'entreposage ou d'élimination.
- ENTREPOSER DANS UN ENDROIT FRAIS, À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À 0°C ET INFÉRIEURES À 30°C.
- Si le produit a été entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.

- Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart de la nourriture pour animaux, des semences, des engrais, des plantes et des denrées alimentaires.
- Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.
- Conserver dans le contenant d'origine pendant l'entreposage.
- En cas d'incendie, de fuite ou de contenants endommagés, composer sans frais le 1-800-667-5959.

Section 6: Élimination

Élimination du contenant recyclable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Élimination du contenant réutilisable:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir:

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE

Section 7: Culture, maladie, dose d'emploi, période d'application, usages limités

POUR UTILISATION EN SERRE: TOMATES, CONCOMBRES, PIMENTS, ET AUBERGINES

Il est recommandé de procéder à un test à petite échelle avec le Previcur N avant d'en faire un plein usage commercial.

Le Fongicide PREVICUR N est recommandé pour les tomates, les concombres, les piments et les aubergines cultivés en serre afin de supprimer la pourriture des racines et la fonte des semis causées par *Pythium* spp. Le Fongicide PREVICUR N ne demande aucune agitation après le mélange initial. La solution mère de Fongicide PREVICUR N doit être utilisée dans la journée suivant le mélange. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Protéger de la lumière du soleil intense après l'application.

CULTURE: Tomates de serre, Concombres de serre, Piments de serre et Aubergines de serre.
MALADIES: Pourriture des racines et fonte de semis causées par *Pythium* spp.

RECOMMANDATIONS:

À l'ensemencement ou pendant l'étape de propagation (avant la transplantation): Faites la première application au milieu de culture à l'ensemencement ou pendant l'étape de propagation. Une deuxième application peut être faite 7 - 10 jours plus tard dans des conditions qui favorisent une forte pression de la maladie.

Après la transplantation: Des application peuvent être faites après la transplantation à intervalles de 7 - 10 jours.

Nombre maximum d'applications: 4 fois par cycle de culture. Ne pas effectuer plus de 2 traitements au semis/sur les semis par cycle de culture. Ne pas effectuer plus de deux traitements après les traitements de transplantation par cycle de culture.

DOSE D'EMPLOI: Mélanger 10 mL du Fongicide PREVICUR N dans 10 litres d'eau et appliquer cette solution à raison de 100 - 200 mL par plant. Faire l'application par trempage direct sur le milieu d'enracinement. La dose la plus élevée devrait être utilisée pour la deuxième et la troisième application.

USAGES LIMITÉS

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

| CULTURE | MALADIE | DOSE | PÉRIODE D'APPLICATION |
|---------------------|---|----------|--|
| Concombres de serre | RÉPRESSION: Mildiou (<i>Pseudoperonospora cubensis</i>) | 1,5 L/ha | Traitement foliaire: Appliquer lorsque les plants commencent à former des vignes ou lorsque la maladie menace. Faire l'application foliaire lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la maladie (par exemple : humidité élevée et température modérée) mais avant l'infection. Assurer une pleine couverture de la pulvérisation sur la feuille de concombre (le revers de la feuille doit recevoir une bonne couverture) jusqu'au ruissellement. Faire un maximum de 1 application avec Fongicide PREVICUR N par cycle de culture. Appliquer d'autres fongicides homologués après 7 à 14 jours si nécessaire. Ne pas appliquer dans les 2 jours précédant la récolte. Ne pas entrer dans la zone traitée moins de 12 heures après l'application. Se référer aux autres sections de cette étiquette pour plus d'information sur les directives d'application et/ou précautions. |

PRODUCTION DE PLANTES ORNEMENTALES EXTÉRIEURES ET EN SERRE:

Azalée, Rhododendron, Houx, Géranium, Poinsettia, Violette africaine, Gerbera, Cyclamen et Muflier

POUR LA SUPPRESSION DU POURRIDÉ PYTHIEN:

TAUX D'APPLICATION : Appliquer un seul traitement de PREVICUR N aux plantes ornementales à la transplantation ou repiquage contre le pourridé pythien des racines, 1.5 ml / L d'eau à 100ml de solution/10 cm de pot. Deux autres applications peuvent être fait de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie perdure.

POUR LA SUPPRESSION DE LA POURRITURE PHYTOPHTHORÉENE:

TAUX D'APPLICATION: 1.5 ml de PREVICUR N / L d'eau. Utiliser 4.9 L de solution pour chaque 1m² de surface. Deux autres applications peuvent être fait de 21 à 40 jours d'intervalle si la pression de la maladie perdure.

PREVICUR N ne cause pas de symptômes de phytotoxicité aux poinsettia et géranium. Il est recommandé que l'utilisateur procède à un test de phytotoxicité à petite échelle avant de faire une application généralisée.

PREVICUR N devrait être appliqué par trempage à la zone racinaire de la plante de façon à ne pas mouiller le feuillage. Pour la suppression du pythium, appliquer aux taux recommandés avec une irrigation goutte-à-goutte directement à la surface du sol ou par irrigation souterraine. Pour la pourriture phytophthoréene, appliquer par irrigation goutte-à-goutte aux taux recommandés.

Section 8 : Gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que Fongicide PREVICUR N contient un fongicide du Groupe 28. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au Fongicide PREVICUR N et à d'autres fongicides du Groupe 28. Il se produit une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides/bactéricides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Fongicide PREVICUR N ou les fongicides du même groupe 28 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des fongicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et sur l'assolement, et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations fongiques traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Lorsque la maladie continue de progresser après traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, contactez le 1-800-331-2867 ou à www.ca.envu.com.

Section 9: Précautions pour l'application et délais d'attente

PRÉCAUTIONS POUR L'APPLICATION:

- Bien que le Fongicide PREVICUR N ait été utilisé sur de nombreuses cultures sans causer de dommages, il est recommandé de traiter quelques plants à titre d'essai avant de l'appliquer à grande échelle.
- De légers dommages peuvent survenir suite à un arrosage aérien de plantules repiqués depuis peu. L'effet est habituellement de courte durée, mais avec ce type d'application, il est recommandé de rincer la solution de Fongicide PREVICUR N avec de l'eau pure après l'application.
- Pour chaque culture, ne pas faire plus que le nombre maximum d'applications par cycle de culture comme indiqué dans le MODE D'EMPLOI, section 7.
- NE PAS appliquer dans les 2 jours précédant la récolte pour les concombres de serre et les aubergines de serre ou 1 jour précédant la récolte pour les tomates de serre et les piments de serre.
- L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme aux instructions sur l'étiquette constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui en favorise le contact avec les travailleurs ou d'autres personnes, soit directement ou par dérive de pulvérisation. Seuls les opérateurs protégés doivent se trouver dans la zone à traiter au moment de l'application.
- NE PAS permettre que la solution de pulvérisation reste dans le réservoir jusqu'au lendemain.
- Comme ce produit n'est pas homologué pour la lutte contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE PAS l'utiliser à cette fin.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Délais d'attente

Pour les applications directes au sol pour plantes ornementales:

NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées pendant l'intervalle d'entrée de 24hrs.

POUR UTILISATION EN SERRE: TOMATES, CONCOMBRES, PIMENTS ET AUBERGINES

- NE PAS accéder aux zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

Pour les applications foliaires:

Ne pas entrer dans la zone traitée moins de 12 heures après l'application.

Section 10: Instructions de mélange

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir de pulvérisation ou de mélange et commencer l'agitation.
- Verser la quantité de Fongicide PREVICUR N requise dans l'eau et compléter le remplissage de l'eau jusqu'au volume total requis.
- Bien agiter et pulvériser immédiatement.

Note : Le produit Fongicide PREVICUR N non dilué est corrosif pour tous les métaux à l'exception de l'acier inoxydable. Rincer à fond tout équipement d'application en métal après l'emploi.

Section 11: Avis

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUER AVEC :

Envu Canada
137 Glasgow Street, Suite 210
Office 111
Kitchener, Ontario N2G 4X8
Canada

Telephone: 1-800-331-2867

www.ca.envu.com